



Compte rendu du conseil d'administration Séance du Mardi 18 octobre 2016

ORDRE DU JOUR	ECHANGES / PROPOSITIONS / COMPTE RENDU	DECISIONS / VOTES																					
<p>Ouverture de la séance à 18h31 Quorum atteint : 16 présents</p>	<p>Le Proviseur ouvre la séance du Conseil d'administration à 18h15, le quorum étant atteint, 23 titulaires présents. Mme Tinier, parent d'élève se propose comme secrétaire de séance. M Le Proviseur, énonce l'ordre du jour.</p>																						
<p>1. Présentation des résultats des élections et installation du nouveau CA</p>	<p>Le Proviseur annonce les participants élus au conseil d'administration : l'administration, les représentants de la collectivité territoriale et de la commune, les professeurs, les personnels ATOSS, les représentants des parents et des élèves.</p>	<p>P : 23 C : 0 A : 0</p>																					
<p>2. Règlement intérieur du CA et calendrier des conseils d'administration 2016-2017</p>	<p>Le Proviseur indique que le règlement intérieur du conseil d'administration 2016-2017 a été distribué avec la convocation au conseil d'administration et relit les dates prévisionnelles des prochains CA</p> <table border="1" data-bbox="562 874 1787 1329"> <thead> <tr> <th>Commission permanente</th> <th>CA</th> <th>Thème principal</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td>Mardi 29 novembre 2016</td> <td>Budget 2017</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Jeudi 26 janvier 2017</td> <td>Projets et conventions</td> </tr> <tr> <td>Jeudi 23 mars 2017</td> <td>Jeudi 30 mars 2017</td> <td>Organisation pédagogique 2017/2018</td> </tr> <tr> <td>Mardi 25 avril 2017</td> <td>Jeudi 27 avril 2017</td> <td>Compte financier 2016</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Jeudi 29 juin 2017</td> <td>Bilan des actions 2016/2017, Règlement intérieur et projets de voyages</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Mardi 19 septembre 2017</td> <td>Bilan de rentrée, résultats examens, voyages</td> </tr> </tbody> </table>	Commission permanente	CA	Thème principal		Mardi 29 novembre 2016	Budget 2017		Jeudi 26 janvier 2017	Projets et conventions	Jeudi 23 mars 2017	Jeudi 30 mars 2017	Organisation pédagogique 2017/2018	Mardi 25 avril 2017	Jeudi 27 avril 2017	Compte financier 2016		Jeudi 29 juin 2017	Bilan des actions 2016/2017, Règlement intérieur et projets de voyages		Mardi 19 septembre 2017	Bilan de rentrée, résultats examens, voyages	<p>Vote : Pour : 21 Contre : 0 Absention : 2</p>
Commission permanente	CA	Thème principal																					
	Mardi 29 novembre 2016	Budget 2017																					
	Jeudi 26 janvier 2017	Projets et conventions																					
Jeudi 23 mars 2017	Jeudi 30 mars 2017	Organisation pédagogique 2017/2018																					
Mardi 25 avril 2017	Jeudi 27 avril 2017	Compte financier 2016																					
	Jeudi 29 juin 2017	Bilan des actions 2016/2017, Règlement intérieur et projets de voyages																					
	Mardi 19 septembre 2017	Bilan de rentrée, résultats examens, voyages																					

3. Constitution des commissions issues du nouveau conseil d'administration

3-1 Commission permanente

M Le Proviseur présente le rôle et la composition de la Commission Permanente qui est composée de 12 membres.

4 membres de droit

Le proviseur	Sylvain RICCI
Un proviseur adjoint	Vincent MULLER
L'agent comptable	Abdel CHOUCHAOU
Une personne du conseil régional	Ludovic TORO

8 membres élus

3 professeurs	Marie-Claude RAMOS (suppléant : Arielle TESSIER)
	Sylvain BRUILTET (suppléant : Chloé CHAVENTRE)
	Martine TOLICETTI (suppléant : Emmanuel MAHE)

1 personnel ATOSS

XXX (suppléant : XXX)

2 parents d'élèves

	Nadia-Ingrid PRANLONG (suppléant : Nora BOUABANE)
	Valérie HOUSSIN (suppléant : Valérie TINIER)

2 élèves

	Juliette REVERSE (suppléant : XXX)
	Jean-Baptiste LETZLETER (suppléant : Charlène CORREIA)

3-2 Conseil de discipline

M. Le Proviseur présente le rôle et la composition du Conseil de Discipline qui est composé de 14 membres.

4 membres de droit

Le proviseur	Sylvain RICCI
Un proviseur adjoint	Vincent MULLER
Un CPE	Isabelle GANDRIAOU
L'agent comptable	Abdel CHOUCHAOU

10 membres élus

4 professeurs

	Vanina FILIPPI (suppléant : Estelle MANCEAU)
	Chloé CHAVENTRE (suppléant : Eric TABOURIER)
	Marie GONZALEZ (suppléant : Carine NOBLESSE-C.)
	Emmanuel MAHE (suppléant : Erick OUDIN)

1 personnel ATOSS

Sabrina CHERIF (suppléant : Anaïs RAOULT)

2 parents d'élèves

	Zainab THIERRY (suppléant : Jean Blaise LAZARE)
	Blandine POTFER (suppléant : Isabelle MENDEZ)

3 élèves

	Charlène CORREIA (suppléant : Juliette REVERSE)
	Jean-Baptiste LETZLETER (suppléant : Naomi REBAINE)

Vincent DE SILVA (suppléant : Florian ZINOPOULOS)

3-3 CHS

La Commission d'Hygiène et de Sécurité est composée de 17 membres.

9 membres de droit

Le proviseur	Sylvain RICCI
Un proviseur adjoint	Vincent MULLER
Un CPE	Isabelle GANDRIAUX
L'agent comptable	Abdel CHOUCHAOU

L'agent de prévention et de sécurité

L'inspecteur hygiène et sécurité de l'académie

Le médecin de prévention du rectorat

Le médecin de l'établissement

Une infirmière de l'établissement

8 membres élus

1 représentant de la commune Gilbert MINELLI (suppléant : Chantal RATEAU)

2 professeurs Isabelle EL HARRIF (suppléant : XXX)

Marie-Claude RAMOS (suppléant : XXX)

1 personnel ATOSS Aimée DELACROIX-C. (suppléant : Hafid CHETOUANI)

2 parents d'élèves Nadia-Ingrid PRANLONG (suppléant : Virginie RENCK)

Chantal LAMBOLEY (suppléant : Valérie TINIER)

2 élèves Charlène CORREIA (suppléant : Jean-Baptiste LETZLETER)

Juliette REVERSE (suppléant : Naomi REBAINE)

La prochaine réunion du CHS est programmée le mardi 8 novembre et elle portera sur le déroulement de l'exercice de mise en sécurité du lycée qui doit avoir lieu en novembre.

3-4 Commission éducative

Le proviseur rappelle que cette commission concerne des élèves qui rencontrent des problèmes de discipline et/ou d'absentéisme. Les parents des élèves convoqués sont invités à la commission éducative.

Des parents d'élèves élus doivent être élus à cette commission éducative.

Zainab THIERRY, Jean Blaise LAZARE et Blandine POTFER ont été élus. Ils se coordonneront pour qu'un parent parmi eux assiste à la commission éducative.

Les prochaines commissions éducatives sont prévues les jeudi 3 novembre à 14h et à 15 h et le lundi 7 novembre à 15h.

3-5 CESC

Le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) se réunit habituellement au mois de septembre pour décider des actions à mettre en œuvre et au mois de mai pour faire le bilan des actions menées dans l'année.

En plus des membres de droit, ont été désignés

2 parents d'élèves	Nora BOUABANE (suppléant : Virginie RENCK) Blandine POTFER (suppléant : Christine VINSON)
2 élèves	Charlène CORREIA (suppléant : Jean-Baptiste LETZLETER) Juliette REVERSE (suppléant : Naomi REBAINE)

3-6 Commission d'appel d'offres

En plus des membres de droit, ont été désignés

3 professeurs	Isabelle EL HARRIF Marie-Claude RAMOS Sylvain BRUILTET
2 personnels ATOSS	Aimée DELACROIX-C. Sabrina CHERIF
2 parents d'élèves	Nadia-Ingrid PRANLONG Nora BOUABANE

La commission travaillera sur l'attribution de la délégation de service pour la future cafétéria du lycée, qui doit ouvrir le 3 janvier 2017. Il se pose la question de savoir si cette attribution doit suivre les règles des marchés publics, mais il est difficile de trancher puisque le chiffre d'affaires de la future cafétéria ne peut qu'être estimé. Actuellement, le chiffre d'affaires de la cafétéria existante est de 65 k€ par an et le but de la cafétéria est d'offrir un complément alimentaire et non de devenir la nouvelle cantine des élèves. Pour l'instant, il y a une seule candidature, celle de la société ROUX qui gère déjà la cafétéria du lycée ainsi que celles des lycées Bachelard de Chelles et Clémenceau de Villemomble. Plusieurs membres du CA demandent que d'autres candidatures soient recherchées.

Le proviseur rappelle que le choix final sera fait par un vote auprès du CA qui sera informé par la commission d'appel d'offres.

Le proviseur informe que la commission devra également gérer les machines à distribuer des boissons chaudes, froides et alimentaires de la salle des professeurs et dont le fonctionnement actuel n'est pas adapté.

Toutes les commissions ont été élues à l'unanimité des 23 membres présents.

A l'issue de ces votes, les personnes qui le souhaitent quittent le CA et il reste 22 membres votants.

<p>4. Adoption du procès-verbal du CA du 20 septembre 2016</p> <p>4.</p>	<p>Des discussions ont eu lieu sur le contenu du PV, notamment la gestion des appels téléphoniques à la loge. M CHOUCHAOUI confirme qu'il y a bien eu des raccrochages téléphoniques au niveau de la loge à la rentrée mais que ce n'était pas lié à des personnes mais à des problèmes techniques et que les parents n'étaient pas spécifiquement visés. M RICCI rappelle que le PV doit rendre compte de ce qui a été dit et pas de ce que chacun aimerait y voir inscrit.</p>	<p>Vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 9</p>
<p>5. Adoption des différents de la restauration scolaire</p>	<p>M CHOUCHAOUI qu'il y a des changements dans les taux.</p> <p>Auparavant, il y avait :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4,5 % de reversé au fonds commun de solidarité - 17% de reversé au service général de participation de charge de fonctionnement - 4,5 % de reversé pour le personnel. <p>Maintenant, on aura seulement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4,5 % de reversé au fonds commun de solidarité - 21 à 28 % de reversé au service général de participation de charge de fonctionnement. C'est ce nouveau taux qui doit être voté en CA. <p>M RICCI en profite pour faire le point sur la cantine dont la qualité n'est pas bonne dernièrement suite aux travaux et dont l'accueil reste difficile. Le nombre de demi-pensionnaires a diminué et on ne sait pas quelle sera la fréquentation de la future cantine.</p>	<p>Vote pour un taux de 21 %</p> <p>Pour : 22</p> <p>Contre : 0</p> <p>Abstention : 0</p>
<p>6. DBM</p>	<p>M CHOUCHAOUI porte au vote la remise gracieuse pour des frais de cantine pour des élèves ayant quitté le lycée et dont le montant de la dette n'excède pas 120 €. Cela concerne 30 familles en grande difficulté pour un montant de 2 054, 13 €.</p> <p>M RICCI rappelle qu'il existe des fonds sociaux pour les familles en difficulté.</p> <p>M CHOUCHAOUI porte au vote un report de la participation des accompagnateurs de 2015 sur 2016 suite aux reports de 3 voyages qui ont eu lieu à la suite des attentats du 13 novembre 2015 pour un montant de 5 000 €</p>	<p>Vote pour la remise gracieuse</p> <p>Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Vote pour la DBM de 2 100 €</p> <p>Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Vote Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0</p>

<p>7. Voyages</p>	<p>7-1 EPS stage de ski session 2 au 8 janvier 2017</p> <p>Le voyage concerne des élèves de terminale et le départ a été avancé au 2 janvier pour que cela perturbe le moins possible leur année de baccalauréat. Tous les élèves peuvent participer qu'ils soient ou non adhérents à l'association sportive mais ils ne bénéficient pas alors de l'assurance de l'AS et il est fortement conseillé qu'ils prennent une autre assurance, les frais de rapatriement sur les pistes de ski pouvant être très élevés.</p> <p>Ce voyage avait été refusé au précédent CA à cause des deux motifs qui viennent d'être présentés. De fait, tous les voyages sont contestables (période, activité, pas de classe entière, budget, examen, ...) mais il est rappelé que la participation à ces voyages se fait sur la base du volontariat et l'engagement des professeurs.</p> <p>7-2 Auvergne</p> <p>Un voyage initialement prévu en Normandie se déroulera finalement en Auvergne pour les classes CPGE BCPST1.</p> <p>7-3 Grèce</p> <p>Le voyage se déroulera du 12 au 17 novembre 2016 pour 67 élèves de la seconde à la terminale ayant l'option latin. Il y aura 5 accompagnateurs. C'est un voyage en avion et hôtel pour un coût total de 450 €, dont 30 € d'assurance annulation facultative.</p> <p>M RICCI précise que pour les voyages ce sont souvent les premiers inscrits qui sont retenus avec des listes d'attente possibles et que les professeurs se réservent également le droit de refuser de prendre certains élèves dont le comportement présente un risque et que parfois certains voyages sont annulés par manque de participants.</p>	<p>Vote</p> <p>Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 8</p> <p>Vote</p> <p>Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Vote</p> <p>Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0</p>
<p>8. Questions diverses</p>	<p>8-1 Quantité insuffisante et qualité à la cantine</p> <p>M CHOUCHAOUI informe qu'un jour il n'y avait eu que 350 réservations et que 700 élèves se sont présentés, ce qui explique des dysfonctionnements mais que tous les élèves ont pu déjeuner. Des bornes de réservation ont été dégradées. Maintenant, le nouveau système de réservation en ligne doit permettre de résoudre ce problème.</p> <p>M RICCI dit que les menus pourront être mis en ligne quand les ordinateurs du lycée auront migré et ne seront plus sous environnement Windows XP. Il sera alors également possible de faire les paiements en ligne pour la cantine.</p> <p>Concernant les classes préparatoires, il leur a été accordé à titre exceptionnel de déjeuner dans leur salle de classe jusqu'à l'ouverture de la nouvelle cantine mais uniquement des plats froids. Un micro-onde sera installé en respectant les consignes électriques de sécurité en salle 46B. Les étudiants pourront aller à la nouvelle cafétéria car cela sera demandé dans le cahier des charges qu'ils puissent y consommer leur nourriture. Le proviseur rappelle qu'il est indispensable que les élèves respectent la propreté et l'hygiène de leur classe et le travail du personnel de nettoyage. Ils doivent mettre la totalité de leurs déchets dans les poubelles (et en particulier les boîtes en carton des pizzas) et vider les sacs poubelles dans les grands containers.</p>	

Le personnel de nettoyage n'a pas la possibilité de faire ce travail supplémentaire car ils sont déjà très sollicités. L'ensemble du CA soutient le personnel de nettoyage et demande que les élèves respectent totalement leur travail, comme celui de tous les autres personnels du lycée.

8-2 FSE bilan moral et financier

Le proviseur informe que le bilan moral et financier sera disponible au prochain CA et rappelle que le FSE va être remplacé par la Maison des lycéens. Désormais, les photos sont payées directement au photographe. Le budget du FSE était de plusieurs milliers d'euro et il faudra que des adultes interviennent dans la Maison des lycéens comme cela était le cas du FSE.

Mme PRANLONG informe qu'un courrier recommandé a été envoyé par la FCPE en juillet 2016 afin de demander la convocation d'une assemblée générale du FSE, mais qu'il n'y a eu aucune réponse.

8-3 Sanction suite à l'alarme incendie

Certains parents regrettent qu'il y ait eu une sanction collective. Le proviseur répond qu'aucune sanction collective n'a eu lieu. Deux élèves de seconde ont été exclus pendant 8 jours car il y a un risque de mise en danger avec l'utilisation abusive de l'alarme incendie et il est impossible de la déclencher de façon non intentionnelle.

8-4 Justification d'absence auprès des CPE

Les élèves doivent parfois faire de longues queues afin de justifier leur absence et leur retard. Le proviseur reconnaît que la situation n'est pas idéale mais qu'avec la disposition actuelle des bâtiments, il n'est pas possible de mutualiser le travail des CPE et des surveillants. Dans le futur lycée, il y aura un pôle unique CPE/surveillants et donc plus de fluidité. En attendant, il est rappelé que les CPE sont disponibles de 8h10 à 17h, ce qui permet d'étaler les demandes.

8-5 Produits BIO

M CHOUCHAOUI informe qu'il est prévu d'utiliser des produits BIO dans la nouvelle cantine.

Mme PRALONG informe qu'une subvention de la région à hauteur de 15 000 € est prévue pour les cantines utilisant du BIO et qu'on pourrait le mettre aussi dans le cahier des charges de la future cafétéria.

8-6 questions diverses

Les parents demandent que les compte-rendus de conseil de classe soient mis en ligne sur Pronote. Le proviseur va regarder si c'est envisageable.

Il y a toujours des manques de papier toilette et de savons car les élèves dégradent les lieux malgré les horaires restreints d'ouverture. Des portes de toilettes ont été cassées.

Le proviseur sensibilise le CA sur la difficulté de gérer un grand lycée en travaux. A la rentrée, une machine à café ne fonctionnait plus car l'eau avait été coupée sans information et de même, certains ordinateurs de l'administration ne fonctionnaient plus car un disjoncteur avait également été coupé sans information. Dernièrement, il a fallu s'occuper d'une statue, qui a failli être jetée si le personnel bienveillant du lycée ne l'avait pas sauvée à temps.

La séance est levée à 20h55.

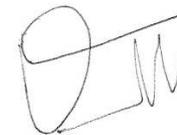
Le Raincy, le 18 octobre 2016

Sylvain RICCI



Proviseur,
Président du conseil d'administration

Valérie TINIER



Parent d'élève
Secrétaire de séance